

**L'Association Canadienne de Surveillance Civile
du Maintien de l'Ordre**

Conférence de la CACOLE 2006

**LES ENJEUX ACTUELS DE L'IMPUTABILITE
POLICIERE**



**Biographies des modérateurs et des
conférenciers**

Biographies des modérateurs et des conférenciers

Kim Armstrong.....	3
Barbara Attard.....	3
Nivio Caixeta do Nascimento.....	4
Lisa M. DeLong	5
Eduardo I. Diaz, doctorat.....	6
Frank A.V. Falzon	6
Allan Galbraith, OBE, QPM.....	7
Johanne Gauthier.....	7
David Griffin	8
Le lieutenant-colonel Timothy Grubb	9
Thomas P. Haney SBStJ, CD, B.A., cdsc, pcsc,plsc.....	10
Femke Hofstee- van der Meulen, Directeur européen	10
Al Hutchinson	11
Paul E. Kennedy	12
Martin Kreutner	12
Colleen Lewis, PhD	13
Joseph Martino	14
Brooke McNabb.....	14
Robert W. Mitchell, c.r.	15
Doug Moen, c.r.....	15
Murray J. Mollard	16
Garry Mumford	16
Patrick L. Murchison	17
Pierce Murphy	18
Nuala O’Loan	19
L’honorable Wallace T. Oppal.....	19
Surintendant principal Doug Reti	21
Dirk Ryneveld, c.r.....	21
Stephen Shaw, CBE	22
Donna L. Shelley	23
Claude Simard.....	24
Patricia Tolppanen – B.A.P, B. en Dr., CMC.....	25
Tommy Tshabalala.....	25
Alan Cameron Ward	25
Camia Weaver	26
Scot Wortley.....	26
George V. Wright.....	27

Kim Armstrong

En juillet 2006, à la suite d'une réorganisation, Kim Armstrong est nommée directrice responsable des Services juridiques et de la Division de la gestion des risques, qui englobe la gestion des politiques, les vérifications, l'accréditation et les normes.

Elle a récemment été nommée Présidente du Sous-comité sur les Normes professionnelles de l'Association canadienne des Chefs de police et siège au conseil d'administration de l'Association canadienne de la surveillance civile du maintien de l'ordre.

Barbara Attard

Madame Attard est membre du Conseil d'administration de l'Association nationale de surveillance civile du maintien de l'ordre (ANSCMO) depuis quatre ans. Elle a débuté au sein de cet organisme à titre de secrétaire et y occupe actuellement la fonction de présidente.



Madame Attard est directrice de la *Independent Police Auditor*, San Jose, un organisme de surveillance aux États-Unis. En 1983 elle débute sa carrière en rejoignant l'Office of Citizen Complaints (OCC) de San Francisco, où elle est l'une des premières enquêteuses de cet organisme, récemment mis sur pied.

Madame Attard s'est faite la championne du recours à la médiation dans les cas de conduite policière douteuse; à cet égard, elle signe un article intitulé « In Praise of Mediation ». Dans le cadre de son travail pour l'OCC elle met au point un « système de préalerte » permettant de détecter rapidement d'éventuels comportements inquiétants et de conseiller les policiers de San Francisco dont les dossiers font écho de plaintes de la part de citoyens à cet égard.

Madame Attard obtient sa maîtrise en administration publique à l'Université de San Francisco. Elle possède un baccalauréat ès arts en Philosophie et en Sciences sociales de la Humboldt State University, située dans le nord de la Californie.

Madame Attard a participé activement à diverses associations de surveillance civile à l'échelle nationale et internationale pendant plus de douze ans et elle a participé à la Conférence de la CACOLE/NACOLE qui s'est tenue au Québec en 2001.

Kevin Begg

Le 1^{er} février 2004, Kevin Begg est nommé sous-ministre adjoint à la Direction générale du maintien de l'ordre et de la sécurité communautaire du ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général de la Colombie-Britannique. Il était auparavant directeur exécutif responsable des services policiers pour la Colombie-Britannique. Outre la Division des services policiers, il est aussi responsable de la Division des services d'aide aux victimes et des programmes communautaires ainsi que de la Division des programmes de sécurité. Il relève du Solliciteur général de la Colombie-Britannique.



M. Begg est un ancien membre de la Gendarmerie royale du Canada. Au cours de son mandat à la GRC il a servi dans diverses sphères de responsabilités comme la police de détachement, la lutte antidrogue, la sécurité et le renseignement, les services de gestion ainsi que la recherche opérationnelle.

Il a terminé un baccalauréat en commerce de l'Université Simon Fraser en 1980 et des travaux de cours en vue d'une Maîtrise en administration publique à l'Université Simon Fraser de Vancouver et à l'Université Carleton d'Ottawa.

M. Begg a pris sa retraite de la GRC en 1991 pour occuper un poste dans la province de la Colombie-Britannique et s'est vu confier la tâche de travailler avec le juge Wallace Oppal pour la Commission d'enquête de la Colombie-Britannique sur le maintien de l'ordre en Colombie-Britannique. En 1994, il est nommé directeur des services policiers de cette province. En plus de ses responsabilités en Colombie-Britannique, il préside divers forums nationaux et internationaux axés sur l'élaboration de politiques et de lois associées à la lutte au crime organisé et au terrorisme. Il siège actuellement sur le Conseil d'administration de l'Emergency Communications Corporation (ECOMM), et de PRIMECorp.

En septembre 2003, M. Begg s'est vu décerner la Médaille du Jubilé de la Reine soulignant son apport important au Canada et à la province de la Colombie-Britannique.

Nivio Caixeta do Nascimento

M. Nivio Caixeta do Nascimento est détenteur d'un Doctorat en Anthropologie de l'Université de Brasília, où il a aussi travaillé comme professeur chercheur. Il possède une formation théorique poussée en Criminologie (de l'Université d'Ottawa, au Canada). Ce qui l'a mené à la rédaction d'un mémoire de maîtrise

et d'une thèse de doctorat qui sont toutes deux centrées sur la relation entre les forces policières et les notions culturelles de sécurité, de loi et de justice dans une perspective comparative. Au cours des dix dernières années il a étudié et mené des recherches sur les institutions policières en fonction des systèmes de justice pénale du Brésil et du Canada. Depuis ce temps, il travaille et mène des discussions avec des chercheurs et des boursiers, ainsi qu'avec des représentants d'institutions gouvernementales et d'ONG au Brésil et à l'étranger. En 2004, M. Caixeta est entré à Altus Global Alliance à titre de représentant régional du Centre d'études sur la sécurité publique et la citoyenneté (CESeC/Universidade Candido Mendes) à Rio de Janeiro, Brésil.

Lisa M. DeLong

Madame DeLong a récemment terminé une maîtrise en droit (LL.M.) à la Dalhousie Law School. Sa thèse porte sur l'applicabilité de la justice réparatrice au processus de plaintes contre la police, utilisant la Police régionale de Halifax pour son étude de cas. Elle a complété le Programme de gestion des conflits de l'Université Dalhousie. Elle possède également un baccalauréat en droit (LL.B.) de l'Université d'Ottawa, touchant particulièrement la reddition des comptes publics, les droits de la personne et le droit constitutionnel, ainsi qu'un baccalauréat ès arts spécialisé de l'Université Dalhousie.

Lisa a commencé à s'intéresser à la surveillance civile du maintien de l'ordre lorsqu'elle travaillait pour la Commission des plaintes du public contre la GRC à Ottawa. Elle a ensuite travaillé comme agente locale pour le Bureau de l'ombudsman de la Nouvelle-Écosse, section jeunesse, enquêtant et soumettant à la médiation les plaintes déposées par les enfants et les jeunes en détention, élaborant une politique et des initiatives de formation destinées aux organismes de maintien de l'ordre et s'assurant de leur conformité avec les cadres législatifs et stratégiques.

Madame DeLong a également travaillé pour Human Rights Internet, un organisme international non gouvernemental dont le siège social se trouve à Ottawa, où elle dirigeait un projet de recherche internationale intégré; elle a présenté les résultats détaillés de cette recherche dans une publication utilisée mondialement à des fins de réforme législative. Elle a aussi été membre de nombreux comités à l'échelle provinciale et nationale, notamment les Tables rondes du Sénat du Canada sur les droits des enfants; rédigé des documents destinés au gouvernement canadien et aux Nations Unies concernant l'adhésion à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, et publié des articles sur les droits de la personne dans le journal Human Rights Tribune. Elle a également travaillé avec des réfugiés, aussi bien en Europe qu'au Canada.

Lisa travaille actuellement pour la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse à titre de spécialiste des droits de l'homme, menant des enquêtes impartiales sur les plaintes de discrimination et présentant ses recommandations aux commissaires de la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse.

Eduardo I. Diaz, doctorat

Directeur exécutif de l'Independent Review Panel
Comté de Miami-Dade, en Floride

Monsieur Eduardo Diaz a participé à la surveillance civile du maintien de l'ordre pendant dix ans à titre de Directeur exécutif de l'Independent Review Panel (IRP) du comté de Miami-Dade. Il devient membre de la NACOLE en 1997 et est élu au Conseil lors de l'assemblée annuelle de 2002. Monsieur Diaz participe aux efforts internationaux déployés depuis 1996 et est membre du groupe organisateur du nouvel organisme du nom de International Network for Independent Oversight of Policing (INIOP).



Monsieur Diaz a obtenu son doctorat en psychologie de l'Ohio State University en 1979 et occupé divers postes cliniques et administratifs à titre de fonctionnaire pendant 24 ans. Il est actif au sein de la Peace Psychology Division de l'American Psychological Association (APA), de Psychologists for Social Responsibility (PsySR) et du Alternatives to Violence Project (AVP). C'est un ardent défenseur des modèles de responsabilité en matière de justice réparatrice.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements à l'adresse www.miamidade.gov/irp.

Frank A.V. Falzon

En 1986, Frank Falzon obtient son diplôme de la Faculté de droit de l'Université de Victoria, qui lui décerne la Médaille d'or de la Law Society. En 1987 et 1988, il est assistant juridique à la Cour suprême du Canada, et il est admis au Barreau en 1989.

Monsieur Falzon débute dans la pratique privée à Victoria en novembre 1995. Il remplit les fonctions de conseiller juridique auprès de décideurs sur des questions statutaires de la Colombie-Britannique. M. Falzon a déjà plaidé devant les tribunaux canadiens à tous les échelons. En plus d'exercer le droit administratif, M. Falzon est président suppléant du British Columbia Review

Board (Comité d'examen de la Colombie-Britannique) et, jusqu'à récemment, était arbitre de griefs en vertu de la *Employment Standards Act*.

M. Falzon a mis sur pied et dirigé plusieurs stages d'études en administration à l'intention des tribunaux et des ministères, a été conférencier invité du BC Council of Administrative Tribunals, de la Continuing Legal Education Society of Administrative Tribunals, ainsi que du BC Court of Appeal Education Committee. Monsieur Falzon a enseigné le droit administratif comme chargé de cours à temps partiel à la Faculté de droit de l'Université de Victoria. Il a publié de nombreux articles et communications sur le droit administratif. Il assure la vice-présidence de l'Administrative Law Conference (conférence sur le droit administratif), qui se tiendra en novembre 2006 sous l'égide de la BC Continuing Legal Education Society.

M. Falzon est conseiller juridique auprès du Commissaire aux plaintes contre la police de la Colombie-Britannique et a secondé le Commissaire dans la rédaction du Livre blanc et du Livre vert préconisant la réforme de la *Police Act*.

Allan Galbraith, OBE, QPM

Allan Galbraith a servi dans la police de la Nouvelle-Zélande pendant 37 ans et a pris sa retraite du poste de Commissaire adjoint, Crime et Opérations, en 1995. M. Galbraith a participé à tous les aspects de l'enquête criminelle et contribué de façon importante aux renseignements, aux interventions armées et au contre-terrorisme. Il a assuré le commandement de la plus importante unité d'enquête criminelle de la Nouvelle-Zélande et a été commandant régional. Il a aussi participé étroitement au développement des relations entre la police et l'Autorité indépendante responsable des plaintes contre la police lors de sa création en 1989.

Allan Galbraith est entré à l'Autorité indépendante responsable des plaintes contre la police à titre de gestionnaire des Enquêtes en 2003, au moment où cet organisme embauchait des enquêteurs pour la première fois.

Johanne Gauthier

Me Johanne Gauthier a été nommée Avocate générale en 2001 et assume la direction des services juridiques de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire depuis ce jour. Elle exerce également les fonctions de Secrétaire de la Commission depuis 2003. Ainsi, les enquêtes, révisions et audiences ainsi que les services intégrés sont également sous sa responsabilité. Me Gauthier est membre du comité exécutif, du comité de vérification interne et du comité consultatif patronal-syndical de la Commission.



Diplômée en droit de l'Université de Sherbrooke, elle est membre du Barreau du Québec depuis une quinzaine d'années. Me Gauthier a pratiqué principalement en droit pénal, constitutionnel et administratif ainsi qu'en litige. Elle possède une solide expérience en matière d'enquête, dans les questions d'éthique ainsi que dans le domaine de la surveillance civile des forces de maintien de l'ordre.

Avant son arrivée à la Commission, Me Gauthier a été membre civil de la Gendarmerie royale du Canada et y a occupé différents postes avec des responsabilités croissantes, notamment à titre de procureure principale et de gestionnaire des affaires internes pour le Québec et l'Ontario. Me Gauthier a débuté sa carrière au ministère de la Justice du Québec. Elle a exercé le droit en pratique privée quelques années, a œuvré brièvement pour le ministère fédéral de la Justice et pour la Commissaire aux langues officielles du Canada.

Me Johanne Gauthier a été élue vice-présidente de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre en octobre 2005 et est membre du comité de recherche de cette association depuis quelques années. Elle est membre de l'Association du Barreau canadien (ABC) et est un mentor désigné en vertu du programme de mentorat de l'ABC, lequel est conçu pour aider les jeunes avocats et les étudiants en droit. Elle est également membre du Réseau des administrateurs des petits organismes.

En juin 2006, Me Gauthier a reçu le Prix d'excellence de la fonction publique dans la catégorie Gestion.

David Griffin

Au cours des 17 dernières années, David était cadre d'associations policières aux échelons local, provincial et national. Avant de se joindre à la ACCP à titre de cadre de direction en 1999, M. Griffin a rempli, pendant quatre ans, les fonctions d'administrateur de la Police Association of Ontario et travaillé pendant sept ans à l'Association des policiers de la région de Peel, et sept autres années comme constable de patrouille au sein de la police de la région de Peel. Tout au long de sa carrière au sein d'associations, ses responsabilités ont inclus la défense des droits, les relations gouvernementales, les relations avec les médias, la négociation, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies. Il est souvent appelé à témoigner devant des comités de la Chambre des communes et du Sénat du Canada sur des questions liées au maintien de l'ordre et à la justice.

Au cours des sept dernières années, M. Griffin a occupé le poste de directeur des Fonds d'investissement des travailleurs Covington, et est membre des comités de gestion publique, de vérification et d'évaluation. En 2003, David a terminé sa maîtrise en administration des affaires, du programme MBA pour les cadres, de l'Université d'Ottawa. De 1993 à 1999 il était membre du Conseil du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) et a été président de ce Conseil en 1997.

Le lieutenant-colonel Timothy Grubb

Le lieutenant-colonel Grubb est né à Dawson Creek en Colombie-Britannique et a grandi dans une ferme près de cette communauté. Après son secondaire, en 1978, le lieutenant-colonel Grubb s'est inscrit à Camosun College à Victoria, Colombie-Britannique et deux ans plus tard il transférait à l'Université de Victoria pour compléter son baccalauréat en géographie. Alors qu'il était à l'université, il s'est enrôlé dans les Forces canadiennes comme officier de la Police militaire via le Programme d'intégration à la réserve - Officiers.

Suite à sa graduation universitaire en 1984, il complète un transfert de catégorie de service pour se joindre à la Police militaire de la force régulière. Les premiers postes qu'il a occupés sont : Directeur de la sécurité, QGDN Ottawa, 1 Peloton de la Police militaire, Calgary, Poste d'échange avec le Royal Military Police, Chichester, West Sussex, Commandant du Peloton de sécurité de l'École du renseignement et de la sécurité des Forces canadiennes, Borden, Ontario, officier de sécurité de la base au Centre d'instruction au combat, Gagetown, Nouveau-Brunswick.

Promu au grade de major, il a été transféré au quartier général de la Défense nationale, à la Direction des renseignements, sécurité et opérations d'automatisation. De 1992 à 1995, le lieutenant-colonel Grubb occupait le poste de gestionnaire de la Sécurité de la technologie de l'information à l'intérieur du groupe du SCEMD.

En 1996, après le cours continu de français, le lieutenant-colonel Grubb était affecté au Chef d'état-major de l'armée de terre au poste de Grand prévôt adjoint de l'armée de terre. Un an plus tard, il était sélectionné pour devenir gestionnaire de carrières à la Direction - Carrières militaires, où il a servi comme gestionnaire de carrières au service de renseignements, à la Police militaire, aux affaires publiques et aux officiers du Génie de l'air. Il occupait toujours ce poste jusqu'à la promotion à son grade actuel en 1999.

Immédiatement suite à sa promotion, le lieutenant-colonel Grubb est affecté en Bosnie-Herzégovine à titre de Grand prévôt et officier chargé de la Protection de la force pour la Force de stabilisation de l'OTAN. À son retour en 2000, il est assigné au Collège d'état-major et de commandement des Forces canadiennes à

Toronto, Ontario. Depuis 1999, le lieutenant-colonel Grubb a rempli une diversité de fonctions à l'état-major à l'intérieur du bureau du Grand prévôt des Forces canadiennes, incluant celles de Grand prévôt adjoint - Police. Il est présentement, Grand prévôt adjoint – Normes Professionnelle.

Thomas P. Haney SBStJ, CD, B.A., cdsc, pcsc,plsc

M. Tom Haney occupe les fonctions de Directeur de la Nova Scotia Police Complaints Commission depuis le 21 août 2006.

Il était auparavant Directeur du programme de Leadership policier de l'Université Dalhousie, directeur général des Commissionnaires de la Nouvelle-Écosse et Directeur général du Conseil de sécurité de la Nouvelle-Écosse.

M. Haney a également été consultant en matière de police et de démocratie en Jamaïque, en Ukraine et pour la Commission électorale iraquienne, et conseiller auprès de la Police nationale haïtienne. Il a exercé toutes ces occupations après avoir poursuivi une carrière de près de 30 ans comme Officier de la police militaire au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni, à Chypre, en Égypte, en Israël, en Somalie et au Qatar.

M. Haney possède un baccalauréat de la St Mary's University et est diplômé du Cours sur le perfectionnement des cadres du Collège canadien de police, ainsi que du Collège d'état-major des Forces canadiennes.

Il demeure à Chester, Nouvelle-Écosse, avec son épouse Lynden, et est père de trois enfants.

Femke Hofstee- van der Meulen, Directeur européen

Femke Hofstee-van der Meulen avait participé au démarrage d'Altus et a réintégré l'Alliance à titre que Directeur européen en août 2005. Femke Hofstee est diplômée en Histoire et a fait un 3^e cycle de Droit international et travaillé dans différentes organisations, comme le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et le Parlement européen.

De 2000 à 2002, à Londres, elle travaille comme assistante de recherche pour la Baronne Vivien Stern, Membre de la Chambre des Lords, au Centre international d'Études pénitentiaires. En 2003, elle fonde « Prison Watch », une organisation consultative indépendante travaillant sur les questions liées aux prisons.

Al Hutchinson



Diplômé de l'Université Carleton, à Ottawa et de Queen's University, Belfast (MBA), M. Hutchinson a été au service de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pendant près de 34 ans, étant éventuellement promu au grade de commissaire adjoint.

Après avoir suivi une formation destinée aux recrues à Regina, Saskatchewan et en Alberta, M. Hutchinson est affecté au Territoire du Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Manitoba, à Ottawa (QG), au Nouveau-Brunswick, à Toronto et à London, Ontario. Parmi ses fonctions et son expérience il faut souligner les tâches de maintien de l'ordre, le crime économique, la lutte antidrogue, la protection des P.D.M. (personnes de marque), l'ordre public, les ressources humaines, la gestion de changements organisationnels et la gestion progressive et les postes de direction. La dernière affectation de M. Hutchinson fut le poste de commandant de la Division « O » (Ontario), à titre de responsable des Opérations de la GRC dans la principale province du Canada.

Al Hutchinson est chef du personnel au Bureau du Commissaire à la surveillance depuis sa création en 2001. Il a été nommé au poste de Commissaire à la surveillance à la suite de la retraite de Tom Constantine.

En débutant dans ses nouvelles fonctions en janvier 2004, Al Hutchinson déclarait : « Patten recommandait un mandat de 5 ans pour le Commissaire à la surveillance, et c'est un honneur pour moi de diriger l'équipe de surveillance à ce stade du travail, qui prendra fin en mai 2005. D'immenses progrès ont déjà été accomplis par les institutions policières au cours des trois dernières années et demie, témoignant de l'engagement du service de police d'Irlande du Nord et de la Commission des services de police, qui est de fournir à tous les citoyens d'Irlande du Nord un service de maintien de l'ordre de la plus haute qualité.

Il s'agit d'un très court laps de temps pour toute organisation dans un contexte de gestion des changements, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit du maintien de l'ordre. Je suis confiant, cependant, que les organismes et les particuliers qui se sont engagés à mettre en œuvre l'ensemble des changements préconisés par le Rapport Patten iront de l'avant pour atteindre cet objectif. »

Paul E. Kennedy

M. Kennedy a obtenu son baccalauréat ès arts au Collège Loyola de Montréal en 1969 et son baccalauréat en droit à l'Université de Western Ontario en 1972. En 1974, il s'est joint au bureau régional de Toronto du ministère fédéral de la Justice à titre de procureur au criminel.

Pendant ses 25 ans de carrière au Ministère de la Justice, M. Kennedy a occupé plusieurs postes de plus en plus importants, y compris le poste d'avocat général au Service canadien du renseignement de sécurité et le poste d'avocat général principal au Service fédéral des poursuites.



En novembre 1998, M. Kennedy a assumé le poste de sous-ministre adjoint principal à l'ancien ministère du Solliciteur général. Il était chargé de fournir des expertises et d'appuyer le ministre relativement aux questions concernant l'application de la loi et la sécurité nationale. En mai 2004, après la création de Sécurité publique et Protection civile Canada, M. Kennedy a été nommé sous-ministre adjoint principal responsable de la sécurité nationale et des mesures d'urgence, un poste qu'il a occupé jusqu'à mai 2005.

Durant ses 31 ans de service dans la fonction publique, M. Kennedy a joué un rôle de premier plan dans le domaine de la sécurité publique, à l'échelle nationale et internationale. De 1997 à 2005, il a assumé les fonctions de coprésident canadien du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, de président du Comité national de coordination sur le crime organisé, de président du Comité des SMA sur la sécurité publique et de président de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues de l'Organisation des États américains.

Martin Kreutner



Monsieur Kreutner est directeur du Bureau fédéral des affaires internes au ministère fédéral de l'Intérieur de la République d'Autriche. Né en 1964, il a étudié le droit à l'Université d'Innsbruck.

Officier commissionné dans les Forces armées autrichiennes, avec diverses affectations de troupes et d'état-major et diverses affectations ministérielles, il a servi cinq ans au total et accompli différentes missions pour l'ONU et l'OTAN en Syrie, en Israël, au Liban et en Albanie.

En 2000 il est transféré au ministère fédéral de l'Intérieur d'Autriche et reçoit la commande de mettre sur pied une unité de service contre la corruption (le BIA); depuis 2001, il dirige le Bureau fédéral des affaires internes d'Autriche (BIA).

En 2004, M. Kreutner obtient un autre diplôme, soit une maîtrise ès sciences en maintien de l'ordre et en études de l'ordre public à l'Université de Leicester au Royaume-Uni; il est conférencier invité en droit international humanitaire à la Croix-Rouge d'Allemagne, ainsi qu'à l'Université Ruhr de Bochum, en Allemagne. Il a également donné des conférences sur la sécurité générale et la sécurité spéciale ainsi que sur des sujets contre la corruption dans plusieurs académies de sécurité et plusieurs collèges militaires d'Europe.

Il est membre du Groupe d'experts internationaux sur la corruption d'Interpol, membre du Comité exécutif du European Healthcare Fraud and Corruption Network, EHFCN, membre du Conseil consultatif sur la transparence internationale – chapitre autrichien, juré au Concours de qualité Speyerer sur la corruption et a été mis en charge des questions de corruption par la Banque mondiale.

Il est expert judiciaire en criminologie générale et en protection de personnes de marque, en plus d'être président de la Commission disciplinaire suprême du ministère fédéral de l'Intérieur et membre du Tribunal fédéral d'appels. On lui doit de nombreux articles sur des questions de sécurité et un ouvrage sur la corruption (en 2006) ; il est également coauteur d'un commentaire juridique (en 2005).

Colleen Lewis, PhD



Joseph Martino

Avocat-conseil, Unité des enquêtes spéciales

Joseph Martino est diplômé de la Faculté de Droit de l'Université de Toronto en 1998 et est admis au Barreau de l'Ontario en 1999. Depuis ce temps, il a été conseiller juridique pour l'Unité d'enquêtes spéciales – une agence du Procureur général de l'Ontario composée d'enquêteurs civils, chargée devant la loi d'enquêter sur des incidents impliquant des policiers et ayant résulté en blessures sérieuses ou décès, et qui a le pouvoir de déposer des accusations au criminel contre des policiers lorsque la preuve le permet.

À titre de conseiller pour l'Unité, M. Martino dispense des conseils sur les aspects politique, juridique, opérationnel et stratégique dans tous les domaines liés au mandat de surveillance de l'Unité. Il s'occupe également des activités d'extension de l'Unité et offre fréquemment des exposés sur des questions de surveillance en lien avec la SIU dans le cadre d'un cours sur la police au programme de Criminologie de l'Université de Toronto. Il est actuellement président du Comité de projets de recherche de la CACOLE, visant à faciliter et à appuyer l'octroi de bourses d'études portant sur la surveillance et l'imputabilité en ce qui a trait au maintien de l'ordre.

Brooke McNabb

Brooke McNabb a occupé le poste de vice-président de la Commission de mai 2003 à août 2004. Il est un avocat possédant une expérience diversifiée en tant que réalisateur et animateur à la télévision, avocat plaidant dans un cabinet privé, médiateur et arbitre, et professeur des Études sur la résolution de conflits.

Il est membre du Barreau du Haut-Canada, de l'Association du Barreau canadien et de l'Arbitration and Mediation Institute of Manitoba.

Il possède un baccalauréat ès arts de l'Université de Winnipeg, où il a obtenu la Médaille d'or des Études sur la résolution de conflits, un baccalauréat en droit de l'École de droit de l'Université d'Ottawa et une maîtrise en règlement extrajudiciaire des différends de la Osgood Hall Law School.

M. McNabb s'est fait connaître par son appui enthousiaste, pendant des années, à l'égard de nombreux événements communautaires et organismes sans but lucratif.



Robert W. Mitchell, c.r.

M. Mitchell est nommé enquêteur aux plaintes du Service de police de la Saskatchewan en juillet 2004.

Il possède de l'expérience comme avocat, homme politique et fonctionnaire. Admis au barreau de la Saskatchewan en 1960, il est nommé conseiller de la Reine en 1989. Il quitte la pratique du droit en 1991 lorsqu'il est principal associé du bureau d'avocats Mitchell Taylor Romanow Ching ayant pignon sur rue à Saskatoon. En 1986 M. Mitchell est élu membre de l'Assemblée législative de la Saskatchewan et, en 1991, il est nommé Ministre de la Justice au sein du gouvernement Romanow nouvellement élu. Il demeure Ministre du Cabinet jusqu'à sa retraite de la vie politique en 1999.

Au cours de sa carrière au sein de la fonction publique, il a travaillé trois ans pour le ministère de la Justice du Canada, un an pour l'Organisation internationale du Travail et cinq ans comme sous-ministre du Travail de la Saskatchewan.

Il fut négociateur en chef de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan en matière d'autonomie gouvernementale de 1999 à 2003. Il agit actuellement à titre de médiateur et d'arbitre dans les relations de travail, en plus d'assumer les fonctions d'enquêteur aux plaintes pour le Service de police de la Saskatchewan.

Doug Moen, c.r.

Monsieur Moen est nommé sous-ministre de la Justice et sous-procureur général de la Saskatchewan en septembre 2002. Avant cette nomination, il est directeur exécutif de la Public Law Division et de la Community Justice Division, de 1997 à 2002.

Monsieur Moen obtient son diplôme du College of Law of the University of Saskatchewan en 1979. Il fait un stage au cabinet d'avocats Harradence, Longworth et Zatlun de Prince Albert et continue d'y travailler jusqu'en 1981. Après avoir travaillé pendant deux ans pour la Chambre des communes à Ottawa, monsieur Moen revient en Saskatchewan pour entreprendre sa carrière au ministère de la Justice de cette province. De 1983 à 1997, il occupe des postes de responsabilité croissante dans les domaines des services législatifs, du droit public et de la politique.

Monsieur Moen est nommé conseiller de la reine en 1995, préside la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada en 1997 et 1998; il est membre de l'exécutif de la Canadian Bar Association (division de la Saskatchewan) depuis

2000, et agit en qualité de membre du conseil auprès de l'Information Services Corporation of Saskatchewan depuis 2002. Monsieur Moen a également été commissaire de la Regina Crime Prevention Commission et il est membre et président sortant de la Phoenix Residential Society.

Monsieur Moen porte un vif intérêt à la justice autochtone, à la justice réparatrice et aux approches communautaires des services de justice. Il a contribué à la formation de la Community Justice Division en 1997 et a été un ardent défenseur de la création de la Saskatchewan Commission on First Nations and Metis Peoples and Justice Reform.

Monsieur Moen vit à Regina depuis 1983, mais il demeure très attaché à la ferme familiale dans le sud-ouest de la Saskatchewan.

Murray J. Mollard

M. Mollard est directeur exécutif de la B.C. Civil Liberties Association. Il occupe ce poste depuis 2001. Il travaillait auparavant à titre de responsable des politiques depuis 1994. Il est membre de la Law Society de la Colombie Britannique depuis 1992. Il obtient un baccalauréat en Droit de l'Université McGill en 1990 et un baccalauréat en Commerce de la Faculté de Commerce de l'Université de la Colombie-Britannique en 1986. Avant son emploi pour la BCCLA, M. Mollard travaillait en droit du travail et en droit environnemental.

Il a également travaillé auprès du juge Wallace T. Oppal dans le cadre de la Commission d'enquête sur le maintien de l'ordre en Colombie-Britannique, où il était responsable de la recherche en matière de réglementation des services privés de sécurité. M. Mollard était également assistant du professeur Bill Black de la Faculté de Droit de l'UBC pour l'examen des droits de la personne en 1994. Il est l'auteur de *The Citizenship Handbook – A Guide to Democratic Rights and Responsibilities for New Canadians*. Il prononce régulièrement des conférences sur des questions relatives à la responsabilité policière et au respect de la vie privée.

Garry Mumford

Garry Mumford est directeur sortant de la Commission de police de la Nouvelle-Écosse. Avant d'occuper ce poste il était enquêteur pour la Commission.

Avant d'occuper les fonctions de Directeur, il était enquêteur à la Commission. En 1967, il joignit les rangs de la Gendarmerie Royale du Canada et fut posté dans différentes régions de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. À titre d'agent de la

GRC il occupa différents postes, notamment aux enquêtes publiques, à la section antidrogue, au CIPC (Centre d'Information de la police canadienne), et lorsqu'il prit sa retraite en 1993, il était responsable de l'Unité des enseignements criminels de la Division ainsi que du Groupe de travail conjoint de la région métropolitaine d'Halifax sur la Prostitution juvénile.

M. Mumford est membre du Conseil d'administration de la CACOLE (Association Canadienne de Surveillance Civile du Maintien de l'Ordre) depuis juin 2001, et est actuellement membre du comité exécutif de l'Association.

Il est président sortant, et président du conseil d'administration d'*Opération retour au foyer*, et il est membre du comité organisateur de « Relay for Life » de la Société canadienne du cancer.

Patrick L. Murchison

Études :

- B.A. de l'Université Saint-Thomas, avec Mention Très Honorable en Français et spécialisation en Histoire, 1974
- B. Ed. de l'Université de Moncton, 1975
- D.E.S. et M. Ed. de l'Université de Moncton, 1977
- L.L.B. de l'Université de Moncton, 1989

Expérience professionnelle :

1974-1975	Enseigne l'anglais langue seconde aux étudiants du premier cycle à l'Université de Moncton
1975	Enseigne l'anglais langue seconde à l'Université du Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme d'anglais langue seconde (E.S.L.)
1976-1977	Enseigne un cours d'anglais de 1ère année à L'Université de Moncton pendant ma maîtrise
1977-1986	Enseigne le français langue seconde à Centreville, Aroostook et Perth-Andover, Nouveau-Brunswick
1987	De mai à septembre – Travaille pour le procureur de la Couronne de Grand Falls pendant les vacances d'été suivant ma première année de Droit

1988-1989	Stagiaire au cabinet juridique de Pichette & Toner, à Grand Falls, Nouveau-Brunswick
1989	Du 2 juillet au 15 septembre, occupe les fonctions d'avocat pour le cabinet juridique Pichette & Toner
1990-1997	Du 15 septembre 1990 au 31 décembre 1997, associé du cabinet Pichette, Toner & Murchison
1er janvier 1998 à ce jour	Praticien exerçant seul pour la firme <i>Patrick L. Murchison Professional Corporation</i>
Février 2005 à ce jour	Président du <i>Livestock Operations Appeal Board</i> (Commission d'appel pour la gestion du bétail)
Septembre 2005 à ce jour	Membre de la <i>New Brunswick Police Commission</i>
	Procureur de la Couronne à temps partiel, à Grand Falls & Perth Andover

Pierce Murphy

Pierce Murphy, premier ombudsman communautaire de Boise, est nommé par le maire et le conseil de ville le 2 mars 1999 et débute son travail le 5 avril 1999. M. Murphy possède une vaste expérience dans la gestion des ressources humaines, la facilitation, la médiation et les enquêtes. M. Murphy est titulaire d'une maîtrise en études pastorales de Loyola University de la Nouvelle-Orléans; il détient également une maîtrise en psychologie de l'orientation de Gonzaga University à Spokane, Washington, et un baccalauréat en commerce de Santa Clara University à Santa Clara en Californie.

M. Murphy débute sa carrière en 1972 comme agent responsable de l'application des lois auprès de la Ville de Menlo Park en Californie. Après avoir terminé ses études universitaires, et de 1986 à 1994, M. Murphy maintient une pratique active de consultation en gestion des ressources humaines, avec une clientèle provenant des États-Unis, d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. En 1994 M. Murphy se joint à la Division du papier de la *Boise Cascade Corporation* à titre de directeur du développement des ressources humaines.

M. Murphy est marié et père de huit enfants.

Nuala O'Loan



M^{me} Nuala O'Loan est l'ombudsman de la police pour l'Irlande du Nord, chargée d'enquêter sur l'ensemble des plaintes contre les policiers. C'est une avocate qualifiée et a été maîtresse de conférence, occupant la Chaire Jean Monnet en Droit européen à l'Université de l'Ulster. Elle a autrefois assuré la présidence du Comité de consommateurs d'électricité de l'Irlande du Nord; a été commissaire spéciale pour l'enquête officielle de la Commission d'égalité raciale sur le racisme dans les services policiers en Angleterre et au Pays de Galles, membre de l'Autorité policière; vice-présidente du Comité des relations avec les collectivités de l'Autorité policière; membre du Conseil de la santé et des services sociaux du Nord; responsable du Système de plaintes du SSN pour le Conseil de la santé et des services sociaux du Nord; membre du Conseil général des consommateurs, et responsable du Groupe de transport et d'énergie de ce conseil; enfin, à titre d'experte juridique, elle est membre du Conseil consultatif de consommateurs de la Commission européenne. Pendant sept ans, M^{me} O'Loan a également été visiteuse dans les postes de police.

Cette carrière l'a amenée à traiter des questions touchant la politique, la stratégie et les plaintes dans des domaines aussi variés que le maintien de l'ordre, la santé, les transports, l'approvisionnement en énergie et la protection des consommateurs. Elle a rédigé plus de 50 articles et autres publications sur le droit, le maintien de l'ordre, la foi et d'autres questions. Dans le cadre de son travail elle a donné des conférences un peu partout et joué un rôle consultatif auprès du gouvernement au Brésil, en l'Afrique du Sud, aux États-Unis, au Canada, aux Pays-Bas, en République d'Irlande, au Portugal et pour l'ensemble du Royaume-Uni.

Pendant 16 ans, elle fut conseillère matrimoniale bénévole. Elle est mariée et est mère de cinq garçons. En 2003, la North American Association for the Civilian Oversight of Law Enforcement lui remet un prix pour sa contribution exceptionnelle à la responsabilité policière. PEACE lui a également décerné le prix d'artisane de paix de l'année en 2003.

L'honorable Wallace T. Oppal



Monsieur Oppal a été nommé procureur général de la Colombie-Britannique le 16 juin 2005 après avoir été élu dans la circonscription de Vancouver-Fraserview à l'élection générale provinciale de 2005.

Il a été nommé à la Cour de comté de la Colombie-Britannique en 1981 et à la Cour suprême de la Colombie-Britannique en 1985. En 2003, il a été nommé à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Monsieur Oppal a été nommé à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique le 19 juin 2003.

Avant cela, il a pratiqué le droit criminel à Vancouver pendant 13 ans. Il a beaucoup travaillé à la Cour d'assises et à la Cour d'appel aussi bien pour la Couronne que pour la défense. Il a également été nommé avocat-conseil spécial de la Couronne dans des causes de crime commercial.

Il a donné de nombreuses conférences à l'occasion de colloques de formation juridique permanente et de juges de la Cour supérieure. Monsieur Oppal a occupé de nombreuses fonctions, dont les suivantes :

- Directeur de la Coalition de la Colombie-Britannique pour des collectivités plus sûres,
- Membre du Comité de droit criminel des juges de la Cour suprême,
- Auteur du rapport de la Commission d'enquête indépendante sur le maintien de l'ordre en Colombie-Britannique

Il a siégé au Conseil d'administration de la Barry Sullivan Scholarship Foundation et du Comité consultatif des Prix du Duc d'Édimbourg. Le juge Oppal est un fréquent conférencier invité de la faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique, de la faculté de droit de l'Université Victoria, de l'Institut de justice de la Colombie-Britannique et de l'Université Simon Fraser.



Inspecteur Jim Potts, O.O.M., Gendarmerie Royale du Canada et Police provinciale de l'Ontario, retraité, Ottawa, Ontario.

L'inspecteur Potts prenait sa retraite des forces policières en 2002 après 45 ans de service (36 ans à la GRC et neuf ans à la Police provinciale de l'Ontario (OPP). Il compte 24 ans d'expérience opérationnelle et a rempli les fonctions d'agent de liaison auprès des *Mohawk Warriors* pendant 20 ans. Il a également servi de médiateur dans le cadre d'importants litiges touchant les Premières Nations et a voyagé dans tout le Canada et à l'étranger. Il a été le premier Indien ayant statut légal au cours des 125 ans d'histoire de la GRC à recevoir une Commission, et il a reçu de nombreuses récompenses. De 1996 à 1999 il est professeur adjoint à la Faculté de Droit de la *Western Ontario University*. En 2002 il est nommé « Officier de l'Ordre du Mérite » pour les corps policiers, récompense décernée par son Excellence la Gouverneure générale du Canada.

Surintendant principal Doug Reti

Avant d'être nommé Directeur général de la Police nationale des Autochtones à Ottawa au mois d'août 2006, le Surintendant principal Reti était Officier responsable du détachement Wetaskiwin Hobbema, le détachement le plus occupé de l'Alberta. Il était affecté au secteur de la Police nationale des Autochtones de 1997 à 2000, et a travaillé avec la police des Autochtones tout au long de sa carrière qui s'est échelonnée sur 22 ans.

Il a participé à la création du corps de cadets Hobbema, qui compte actuellement plus de 600 membres, une initiative visant à détourner les jeunes à problèmes vers des activités plus productives. Il a aussi servi au Nunavut comme Officier responsable des enquêtes criminelles, et au sein de la Police nationale des Autochtones à Ottawa.

Dirk Ryneveld, c.r.



Monsieur Dirk Ryneveld obtient son diplôme de Droit en 1971 et, en 1974, est nommé premier sous-procureur de la Couronne régional pour Kootenays East à Cranbrook, Colombie-Britannique.

En juillet 1985, monsieur Ryneveld est nommé sous-procureur de la Couronne régional pour Victoria, en Colombie-Britannique, où il présidait de nombreuses causes très médiatisées, notamment des procès pour meurtre, agression sexuelle, incendie criminel et déclaration de délinquant dangereux. Il agissait régulièrement comme avocat à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et occasionnellement à la Cour suprême du Canada. Il est nommé conseiller de la Reine en 1990.

En mars 1999, monsieur Ryneveld prend un congé autorisé de son poste de procureur de la Couronne pour devenir procureur principal de l'État et avocat plaidant principal au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à la Haye, aux Pays-Bas. Monsieur Ryneveld a été l'avocat principal dans un certain nombre d'affaires importantes. Il a été l'avocat principal dans la partie du procès de Slobodan Milosevic ayant trait au Kosovo, que les médias ont décrit comme le plus important procès pour crimes de guerre depuis ceux de Nuremberg. Le procès a pris fin avec la mort de Milosevic, avant qu'un verdict ne soit rendu.

Monsieur Ryneveld a été assermenté Commissaire aux plaintes contre la police de la Colombie-Britannique le 13 février 2003. Il a prôné une réforme du *Police Act* de la Colombie-Britannique et une ébauche de la *Loi sur les plaintes contre la police*.

Monsieur Ryneveld a été élu président de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (ACSCMO) en 2004 et réélu en 2005. Récemment, il a aussi dirigé la création d'un réseau international de surveillance indépendant du maintien de l'ordre et anime cette conférence à Vancouver.

Stephen Shaw, CBE



Stephen Shaw est Ombudsman des prisons et de la probation pour l'Angleterre et le pays de Galles. En octobre 1999, il est nommé second Ombudsman des prisons du pays à la suite de Sir Peter Woodhead. En 2001, ses attributions sont élargies pour recevoir les plaintes portées contre le Service de probation par les personnes sous surveillance dans la collectivité. À compter d'octobre 2006, ses attributions seront encore accrues pour recevoir les plaintes des personnes détenues par le Service d'immigration.

Monsieur Shaw dirige une équipe d'un peu moins de 100 employés. Son bureau est entièrement indépendant des Services de prison, de probation et d'immigration.

En 2003 - 2004, monsieur Shaw a dirigé personnellement les enquêtes sur un certain nombre de décès en détention préventive; c'était la première fois que ce genre de décès faisaient l'objet d'enquêtes indépendamment des Services de prison. Depuis le 1^{er} avril 2004, monsieur Shaw est responsable de l'enquête portant sur l'ensemble des décès survenus dans les prisons et les centres de détention de l'immigration, ainsi que sur les décès de résidents de foyers de transition.

À titre d'ombudsman il a aussi mené d'autres enquêtes, y compris celle sur l'incendie et les troubles survenus dans un centre de détention de l'immigration. Au cours des deux dernières années, il a également dirigé des enquêtes sur des allégations de racisme et d'autres abus dans un autre centre d'immigration, et sur la conduite d'un secteur de probation dans la supervision d'un délinquant à risque élevé. Il mène actuellement deux enquêtes publiques sur des quasi-suicides et la gestion des auto-mutilations répétées dans les prisons.

Avant de devenir Ombudsman des prisons, monsieur Shaw a été directeur d'un organisme menant une campagne, le Prison Reform Trust. Il a autrefois travaillé comme chercheur et chargé de cours.

On peut trouver d'autres détails sur le travail de l'Ombudsman des prisons et de la probation dans son site Web : www.ppo.gov.uk.

Donna L. Shelley



Donna L. Shelley, c.r., possède une vaste expérience du droit administratif et des décisions, ayant siégé à différents tribunaux quasi judiciaires depuis 1990.

Autrefois membre de l'Edmonton Court of Revision et du Municipal

Government Board d'Alberta, madame Shelley a tranché de nombreux appels sur des questions d'évaluation foncière et de planification des immeubles en vertu du *Municipal Government Act*.

Lorsqu'elle était membre des Citizen's Appeal Panels elle statuait sur des appels en vertu du *Social Development Act*, de l'*Assured Income for Severely Handicapped Act* et du *Seniors' Benefit Act*.

Madame Shelley a été chargée de cours à temps partiel à l'University de l'Alberta et chargée de cours pour la préparation au Barreau de la Legal Education Society of Alberta de 1994 à 2004. Elle a fait des communications à divers organismes et conférences, présidé les comités de ces organismes ou conférences et effectué des présentations devant ces derniers, notamment devant la Law Society of Alberta, l'Association du Barreau canadien et l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (ACSCMO). Madame Shelley participe activement à divers organismes de bienfaisance et organismes communautaires, dont le Club Rotary d'Edmonton et sa Fondation.

Elle est membre de plusieurs organismes et siège au conseil de trois (3) d'entre eux, dont l'ACSCMO. En 2005, madame Shelley s'est vu décerner l'« Alberta Centennial Medal ».

Claude Simard



Formation académique

Membre du Barreau du Québec Université de Sherbrooke

1975 Licence en droit

Expérience professionnelle

Depuis 2005 Commissaire à la déontologie policière

Ministère de la Justice

2004 - 2005	Sous-ministre associé à la Direction générale des poursuites publiques
2003 - 2004	Sous-ministre associé à la Direction générale des poursuites publiques par intérim
2000 - 2004	Substitut en chef du procureur général pour l'Est du Québec
1990 - 2000	Procureur responsable du bureau des substituts du procureur général à Rivière-du-Loup
1984 - 2000	Substitut du procureur général pour le district judiciaire de Kamouraska

Université du Québec à Rimouski

1986 - 1988 Chargé de cours en droit du travail et en droit des affaires

Pettigrew, Simard

1976 - 1984 Avocat

Patricia Tolppanen – B.A.P, B. en Dr., CMC

Patricia Tolppanen est avocate et médiatrice à l'emploi de la Calgary Police Commission depuis cinq ans. Elle débute à la Commission à titre de « Complaints Monitor » (contrôle des plaintes) responsable de l'assistance aux particuliers dans le cadre de la procédure de plaintes contre la police et responsable des enquêtes officielles sur les plaintes. En janvier 2004 elle accède au poste de Directrice générale de la Commission.

Patricia est également conseillère en gestion de conflits et anime depuis 1999 des cours sur la gestion des conflits à la satisfaction des parties, plus récemment à l'intention du Justice Institute of British Columbia. Il y a plusieurs années, pendant une courte période, Madame Tolppanen a exercé le droit dans le domaine du contentieux civil. Elle aspire actuellement à devenir Parlementaire autorisée.

Tommy Tshabalala

Monsieur Tshabalala est détenteur d'un Baccalauréat en Droit (LL.B.). Il occupe actuellement le poste de gestionnaire de programme d'enquêtes au sein de l'Independent Complaints Directorate (ICD) de Prétoria, en Afrique du Sud. Il coordonne également le Secretariat for the African Policing Civilian Oversight Forum (APCOF).

Il travaillait auparavant pour le Service de police d'Afrique du Sud avant d'entrer à l'ICD en 1999. Il est choisi pour diriger les affaires du Comité directeur de l'APCOF en novembre 2004.

Alan Cameron Ward

Monsieur Alan Cameron Ward est propriétaire d'A. Cameron Ward & Company, et travaille habituellement avec un avocat adjoint pour la pratique du contentieux civil général et du droit administratif sur des questions d'environnement et de justice sociale. Il a plaidé en tant qu'avocat en Cour provinciale et en Cour suprême de la Colombie-Britannique, en Cour d'appel de la Colombie-Britannique, en Cour fédérale, en Cour suprême du Canada et devant divers tribunaux administratifs. Il représente les personnes lésées par une conduite policière présumée à de nombreuses audiences publiques tenues par la Commission des plaintes du public contre la GRC (Ward, APEC), Office of the Police Complaint Commissioner (Hyatt, Berg) et BC Coroners Service.

De 1990 à 1993, il se spécialise dans le contentieux civil général chez Pryke Lambert Leathley Russell, Richmond, en Colombie-Britannique, tout particulièrement sur le travail de défense relatif aux lésions corporelles. En juillet

1983, M. Ward entreprend des stages chez Davis & Company, un cabinet de Vancouver. Il est admis au Barreau de la Colombie-Britannique le 10 juillet 1984 et pratique le droit chez Davis & Company jusqu'à mars 1990, d'abord dans les domaines du droit immobilier et du droit corporatif général (de 1984 à 1986), puis dans celui du contentieux général. Il est responsable des grandes et des petites transactions corporatives et des causes complexes de préjudice commercial et de lésions corporelles.

Monsieur Ward complète son Baccalauréat en droit (LL.B.) en 1983, dans la section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. En 1979 il se voit décerner un diplôme de premier cycle en économie de l'University of Waterloo. Il est actuellement membre de l'ACSCMO, de la TLABC, de l'Association du Barreau canadien, d'Amnistie internationale et de la B.C. Civil Liberties Association.

Camia Weaver

Camia Weaver est coordonnatrice provinciale de l'actuel Projet sur la police et la santé mentale relevant de la Division de C.-B. de l'Association canadienne pour la santé mentale – (*BC Division's on-going Mental Health and Police Project (BC:MHAPP)*). Après s'être adonnée à la pratique du droit pendant vingt ans, elle s'est engagée à promouvoir la pratique de la justice réparatrice et à soutenir les communautés. Pendant plus de 25 ans, Camia Weaver s'est impliquée activement dans divers organismes communautaires et juridiques.

Scot Wortley

Le docteur Wortley est professeur au Centre de criminologie de l'Université de Toronto depuis 1996. En 2001, il fut nommé Justice and Law Domain Leader du Centre d'excellence pour la recherche en immigration et en intégration (CERIS). Il enseigne aux étudiants de premier et de deuxième cycle, notamment le cours *Introduction to Criminology, Penology, Interpersonal Violence and Policing*.

Il travaille actuellement aux projets de recherche suivants : 1) étude sur l'importance et la nature des gangs de rue à Toronto; 2) projet analysant la relation entre l'immigration et la criminalité, reposant sur des données sur la criminalité tant officielles que non officielles ; 3) projet qui étudie l'aboutissement de la détention préventive, de la condamnation et de la détermination de la peine dans les tribunaux pénaux de la région de Toronto ; 4) étude nationale sur la diversité raciale portant sur les modèles de victimisation criminelle en Jamaïque ; 6) étude générale de la population de Toronto portant sur la diversité raciale en regard des perceptions du système de justice pénale ; 7) étude évaluant l'efficacité du programme "John School" de Toronto ; et 8) étude sur

l'impact des pratiques canadiennes d'expulsion de criminels sur la criminalité et le système de justice pénale en Jamaïque.

Le Professeur Wortley a effectué de nombreuses présentations lors de conférences internationales et donné des causeries à des dignitaires de tous les paliers de gouvernement. Il a également publié dans différentes revues spécialisées, notamment dans l' *American Journal of Sociology*, la *Law and Society Review*, le *Canadian Journal of Criminology*, le *Journal of Youth and Adolescence*, le *British Journal of Criminology*, *Criminal Justice*, le *Canadian Journal of Ethnic Studies*, *Sociological Perspectives* ainsi que le *Journal of Studies on Alcohol*. Il a récemment publié un ouvrage sur le Crime et le Système judiciaire dans les Caraïbes, avec l'aide de chercheurs de l'University of the West Indies.

George V. Wright

George Wright a été nommé commissaire de la Manitoba Law Enforcement Review Agency (LERA) en mars 1998. Avant d'occuper ce poste, il était enquêteur principal à la Direction des services chargés de l'application de la loi du ministère de la Justice du Manitoba, où il dirigeait les enquêtes de la LERA et était responsable de la gestion du Programme des gendarmes spéciaux autochtones de la GRC. Il entrait en consultation avec les conseils municipaux et communautaires et les conseils des Premières Nations et leur procurait son avis sur des questions d'application de la loi. Auparavant, il avait aussi occupé le poste de Régistrare des détectives privés et des services de sécurité.

M. Wright a connu une longue et brillante carrière dans le domaine du maintien de l'ordre. En 1965 il entrait à la Gendarmerie royale du Canada, occupant différents postes à travers le Manitoba. Ses fonctions d'agent de la GRC comprenaient notamment le détachement, les enquêtes générales, la patrouille routière et l'administration; il fut commandant de détachement et superviseur de subdivision et, peu de temps avant de prendre sa retraite il occupa le poste de surveillant de la circulation de la Division "D" (pour le Manitoba). M. Wright s'est élevé au rang de sergent d'état-major et a pris sa retraite de la GRC en 1995 après trente ans de loyaux services. Il est récipiendaire d'une médaille d'ancienneté, avec agrafe en argent, décernée par la Gendarmerie royale.

En juillet 1981, M. Wright reçut de la part des Premières Nations de la Baie-des-Sables un "Star Blanket", récompense confirmant de la part du donateur sa très haute opinion de la générosité ou des réalisations du récipiendaire.

M. Wright est membre du conseil d'administration de la CACOLE, et a assisté aux conférences nationales et internationales sur la surveillance civile de l'application de la loi.